

Motion « Améliorer le respect des animaux d'élevage, une priorité forte pour faire évoluer les filières animales »

FNE constate

- qu'au nom de la croissance et de la compétitivité, de nombreux élevages se sont enfoncés dans une crise environnementale, sociale, économique et éthique ;
- que le respect des animaux reste compromis dans de nombreux systèmes d'élevage industriels qui appliquent mal les minima réglementaires, déjà insuffisants pour correspondre au véritable « bien-être » ;
- que la concentration industrielle des animaux rend ces élevages dépendant de techniques coûteuses et d'une utilisation massive de produits vétérinaires et biocides. Elle génère notamment une antibiorésistance qui est un danger avéré pour la santé humaine et l'environnement ;
- que certaines régions gravement polluées par les excédents de matières organiques animales ont mis en place des adaptations prétendument environnementales de leurs installations d'élevages (méthanisation, lavage d'air...) qui continuent d'ignorer les besoins fondamentaux des animaux ;
- que les aides publiques pour l'agriculture sont distribuées sans prise en compte de critères basés sur le respect du bien-être animal ;
- que le conseil agricole s'intéresse aux performances économiques et aux enjeux sanitaires en élevage, mais néglige la prise en compte des besoins éthologiques.

La définition classique du bien-être animal est celle des 5 besoins fondamentaux : absence de faim et de soif (avec une alimentation qui maintient la pleine santé et force), absence d'inconfort, de douleurs, lésions et maladies, de peur et de détresse, et la possibilité d'exprimer les comportements normaux de l'espèce. Au niveau opérationnel, cela signifie des bâtiments d'élevage sains, spacieux, confortables, structurés et enrichis, ainsi que l'accès régulier au plein air, avec du pâturage pour les ruminants, et aussi de bons soins par l'éleveur.

Le bien-être animal est un repère essentiel pour la nécessaire réorientation des élevages vers des systèmes plus durables. Des systèmes plus respectueux des

besoins comportementaux des animaux sont généralement compatibles avec la valorisation économique de milieux naturels gérés extensivement (pâturage, fauches tardives...) et avec des systèmes à bas niveaux d'intrants. Ils favorisent la liaison au sol des élevages et l'amélioration des conditions de travail des éleveurs et salariés agricoles.

En tant que « baromètre de qualité » des produits animaux, la prise en compte de cet enjeu par les filières de transformation et de distribution rassure le consommateur sur les méthodes de production de ses aliments. Cela doit constituer un critère d'une plus juste rémunération du travail des éleveurs qui respectent l'environnement et les besoins fondamentaux des animaux.

Tout l'enjeu est d'assurer la viabilité économique des élevages respectueux de l'environnement et prenant en compte significativement le bien-être animal, au-delà des minima réglementaires.

FNE demande que l'Etat et les collectivités utilisent tous les outils qui sont à leur disposition pour :

- FAVORISER la création de filières d'élevage engagées à la fois vers un meilleur respect du bien-être animal et la qualité environnementale, en encourageant la transformation et des débouchés des produits issus de ces élevages ;
- UTILISER pleinement les soutiens financiers existants, notamment via l'article 33 du règlement du développement rural et via des critères de sélection des aides aux bâtiments d'élevage ;
- INTEGRER les critères de bien-être animal aux côtés des critères de qualité environnementale au niveau de la commande des marchés publics ;
- AMELIORER la transparence sur les conditions d'élevage et sur les prix ;
- CREER un programme national de protection et de bien-être des animaux, piloté par une structure qui soit indépendante des intérêts économiques et dotée de moyens dédiés.